



Avis de course

LIGUE BIDASSOA 2015-2016

Championnat de Voile habitable Transfrontalier

Dates (d'octobre 2015 à Juin 2016) :
18-10/ 22-11/2015 - 17-01/ 21-02/ 20-03/
17-04/ 29-05/12-06/25-06/ 2016

1. ORGANISATION

La Ligue Bidassoa 2014-2015 est organisée par les Clubs du Bidassoa: Yacht Club Hendaye (YCH), Club Náutico Hondarribia (CNH), le Centre Nautique Itsasoko Haizea et le Club Maritime Hendaye Txingudi (CMHT)

Y.C.H. Yacht Club Hendaye Port de Plaisance 64700 HENDAYE e-mail: info@yachtclubhendaye.com	C.N.H. Minatera Kalea 4-bj Hondarribia 20280 e-mail: oficina@cnh- hib.org	C.M.H.T 10 rue des orangers 64700 Hendaye e-mail/ voile@cmht.asso.fr	ITSASOKO HAIZEA Bd de Txingudi 64700 Hendaye e-mail : centre- nautique@itsasoko- haizea.org
---	---	---	---

Toute information sur le Championnat « Ligue Bidassoa », sera publiée sur la page web de l'YCH, www.yachtclubhendaye.com



2. REGLES

La Ligue Bidassoa est régie par:

- 2.1 -Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) de l'ISAF.
- 2.2 -Les prescriptions du guide Osiris habitable 2015-16 de la Fédération Française de Voile (FFV)
- 2.3 - Les Avis et Instructions de chaque Régate composant la Ligue Bidassoa.

3. ADMISSIBILITE

La Ligue est ouverte à:

-Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A ou B ou C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 5e catégorie de navigation ou équivalent (moins de 6 milles d'un abri).

Une VHF et un moteur de propulsion tous deux en état de marche sont obligatoire

- Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable.
- Les concurrents possédant une licence de leur Autorité Nationale :
- Le certificat de jauge ou de conformité à jour pour être classé Osiris pour les années 2015 et 2016 .

4. INSCRIPTIONS LIGUE BIDASSOA

- 4.1 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire ci-joint et en l'envoyant au YACHT CLUB HENDAYE (info@yachtclubhendaye) ou en complètent le formulaire le jour même d'une des manifestations de la Ligue.
- 4.2 Droits à payer : L'inscription à la ligue est gratuite. (Chaque événement se réserve le droit de demander une contribution financière lors de l'inscription).



5. PROGRAMME

18 octobre 2015 : TXINGUDI CUP.

22 Novembre 2015 : Championnat d'Hiver

17 Janvier 2016: Championnat d'Hiver.

21 février 2016 : Championnat d'Hiver

20 Mars 2016 : Championnat d'Hiver EMBATA CUP

17 Avril 2016 : 6^{ème} manche de Ligue Bidassoa

29 Mai. Trophée JAUREGUI (CNH)

12 Juin Trophée BERNAIN.

25 Juin 2016 : TRIBORD CUP

- **Heures du 1^{er} signal d'avertissement : 11h30 durant l'heure d'hiver et 12h30 en heure d'été.**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site de l'YCH : www.yachtclubhendaye.com et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : côtier ou techniques à définir par l'organisation de chaque événement. Les parcours seront affichés et téléchargeables sur le site du YCH : www.yachtclubhendaye.com

7.2 L'emplacement de la zone de course est: entre Hendaye, St Jean-de-Luz et Pasajes (Esp)

- Parcours 1/2/3 et 4: Technique simple ou double.
- Parcours 5: Côtier à Saint Jean de Luz simple.
- Parcours 6: Côtier à Saint Jean de Luz avec parcours technique.
- Parcours 7: Côtier à Pasajes.



8. CLASSEMENT

- 8.1 Retrait du plus mauvais résultat d'un bateau toutes les 6 manches effectuées.
- 8.2 Le calcul du temps compensé des bateaux participants, sera fait selon le système temps sur temps avec application du « cvl » pour les parcours techniques et côtiers.
- 8.3 Classements catégories : Croiseur et Régate (Pour le classement final, le groupe régates sera divisé en Monotypes et Régates).

9. SECURITE

- 9.1 Les bateaux participants devront signaler leur présence au Comité de Course avant la première manche de chaque journée.
- 9.1 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 9.2 Le canal VHF utilisé en course **71** ou selon les Instructions de Course de chaque régates.

10. PRIX

Des prix aux trois vainqueurs de chaque catégorie, seront distribués aux équipages participants lors d'une soirée organisée le vendredi 1er juillet.

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge les autorités organisatrices de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : Yacht Club Hendaye :info@yachtclubhendaye